PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms!

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaîtez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. I

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE CUSSAC-SUR-LOIRE

5 rue des Écoles Malpas 43370 Cussac-sur-Loire 04 71 03 11 30 mairie.cussacsurloire@wanadoo.fr

NOS PARTENAIRES





















Document imprimé avec le concours de

la mairie de Cussac-sur-Loire



De donne!

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE SAINT-SULPICE

Cussac-sur-Loire (43)



LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

En 2015, la commune de Cussac-sur-Loire a procédé à l'aménagement complet du bourg. Un chantier complété, en 2016, par une première tranche de travaux sur l'église de Cussac-sur-Loire: ravalement de la façade principale et reprise des joints du clocher. Aujourd'hui, une deuxième phase de travaux doit être menée sur le reste de l'édifice.

L'histoire de l'église Saint-Sulpice de Cussac-sur-Loire est parsemée d'embûches. Une église romane fut d'abord érigée au bourg et agrandie par phases successives. Mais son état de délabrement général a justifié qu'elle soit totalement démolie au XIXe siècle pour construire l'église actuelle, de style néogothique. Les travaux ont duré de 1866 à 1876 mais ont été entachés de malfaçons, de telle sorte que de nouvelles interventions ont dû être réalisées dès 1890 puis en 1908, en 1912 et en 1920 où le clocher carré surmonté d'une flèche a été arasé et remplacé par le campanile actuel.

LE PROJET DE RESTAURATION

C'est pour éviter que l'église ne connaisse de nouvelles déconvenues que la municipalité a décidé d'entreprendre

des travaux. Des défauts d'étanchéité ont été identifiés, entraînant des dégradations sur les murs de l'édifice. Il s'agit donc de traiter ces problèmes d'humidité et de réaliser tous les ravalements de façade et les jointoiements de pierres sur les trois faces restantes de l'église.

Ce projet redonnera tout son cachet et son charme authentique à l'église Saint-Sulpice, véritable cœur patrimonial du bourg de Cussac-sur-Loire.

La mairie de Cussac-sur-Loire s'est tournée vers la Fondation du patrimoine afin d'ouvrir cette souscription et de faire appel à la générosité des habitants, des entreprises et des amoureux du patrimoine. Cette souscription permet à chacun de participer financièrement, à la hauteur de ses moyens, et ainsi d'alléger la charge financière sur le budget de la commune. Les travaux sont effectivement estimés à près de 80 000 euros.

Montant des travaux	76 105 € HT
Objectif de collecte	6 000 €
Début des travaux	Eté 2019



BON DE SOUSCRIPTION

Dui, je fais un don pour aider la restauration de

L'EGLISE SAINT-SULPICE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62796 ou en flashant le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mor compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'EGLISE SAINT-SULPICE

Le montant de mon don est de €	
Nom ou Société :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
E-mail :	
Téléphone :	

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

□ sur le revenu □ sur la fortune immobilière □ sur les sociétés

Exemples de dons	50€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68€	170€
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50€	125€
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	80€	200€
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT		

^{*}Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre \square